

# Natura 2000 en Haute-Garonne

En outre, une évaluation d'une liste de projets d'aménagement ou activités fixée par arrêté préfectoral est réalisée afin de vérifier leur compatibilité avec la préservation de l'environnement.

## De l'Europe à la Haute-Garonne

Au sein de l'Europe à 27, près de 25 000 sites ont été intégrés en Natura 2000 ; en France, 1 753 sites terrestres couvrent, avec 6,9 millions d'hectares, 12,5 % de la superficie du territoire auxquels il faut ajouter 4,1 millions d'hectares d'espaces marins (soit 207 sites marins).

En Haute-Garonne, le réseau européen de sites Natura 2000 couvre 7,5 % de la superficie du département et concerne 157 communes. Il se compose de 12 sites.

Huit sites se concentrent dans le sud du département (piémont et massif pyrénéen). Les autres couvrent les cours d'eau tels que la Garonne, ses principaux affluents, ainsi que le Tarn. Environ 80 types d'habitats naturels ont ainsi été inventoriés. Les principaux habitats concernés sont les corridors fluviaux, les zones humides, les pelouses et les prairies, les forêts et les habitats rocheux.

La faune et la flore s'illustrent par 12 espèces de mammifères (avec une dominante de chauves-souris), 13 invertébrés (principalement insectes du bois et papillons), 9 poissons sédentaires et migrateurs, 34 espèces d'oiseaux, 4 plantes.

Les espèces les plus rares ou menacées font par ailleurs l'objet d'une attention toute particulière avec des plans nationaux d'action (hors Natura 2000 mais en cohérence avec cette démarche), comme l'ours, le desman, les chauves-souris, le gypaète barbu, le grand tétaras ou le saumon atlantique.

## L'avancement des mesures de gestion

L'animation des sites est réalisée par des opérateurs désignés par l'État ou les collectivités. Elle consiste à la mise en œuvre des mesures figurant dans le document d'objectifs (Docob), telles que :

- un suivi visant à mieux faire connaître, à protéger des espèces et espaces naturels sensibles et à conseiller usagers et riverains sur des mesures de protection de la biodiversité. Ces prestations peuvent être assurées par des scientifiques ou des associations naturalistes ;
- des contrats de gestion subventionnés signés avec des agriculteurs ou des propriétaires qui souhaitent engager leurs terres dans des pratiques respectueuses de l'environnement ;
- dès 2009, les premières chartes Natura 2000 ont été signées. Elles engagent sur 5 ans les propriétaires ou mandataires de terrains inclus dans le site à appliquer un ensemble de « bonnes pratiques » favorables aux habitats naturels et aux espèces.

## En savoir plus

- Au niveau national : <http://natura2000.environnement.gouv.fr>
- Au niveau régional : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>
- Au niveau local : <http://www.haute-garonne.gouv.fr>

## Comment ?

La préservation de la biodiversité est devenue une préoccupation majeure actuelle. En ce sens l'Union européenne a adopté deux directives (Directives « Oiseaux » et « Habitats ») identifiant des espèces ou des milieux naturels menacés.

Ces directives comportent deux aspects :

- La protection des espèces sur tout le territoire des états de l'Union (hors outre-mer)
- la mise en place d'un réseau européen de sites : le réseau Natura 2000.

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales en vue du maintien en bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

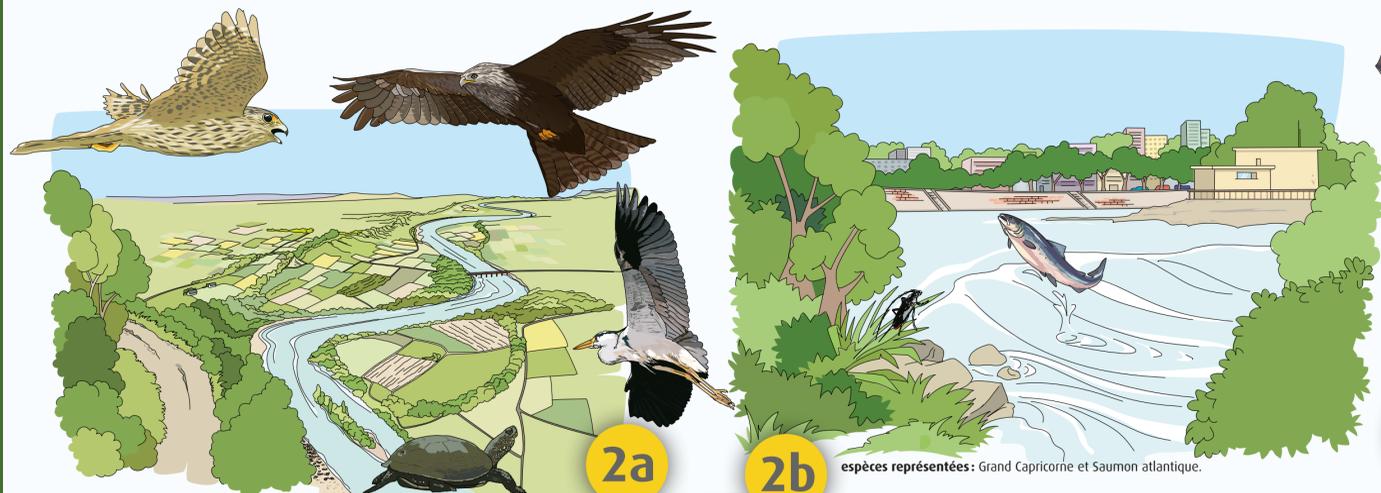
La bonne gestion de ce patrimoine naturel exceptionnel présente un véritable enjeu de développement durable.

Pour maintenir dans un état de conservation favorable les habitats et espèces d'intérêt communautaire repérés à l'intérieur des sites, la France a privilégié la démarche participative et contractuelle. Ainsi, en concertation avec tous les acteurs concernés (citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, usagers, experts) sont établis des plans de gestion appelés documents d'objectifs (« Docobs »).

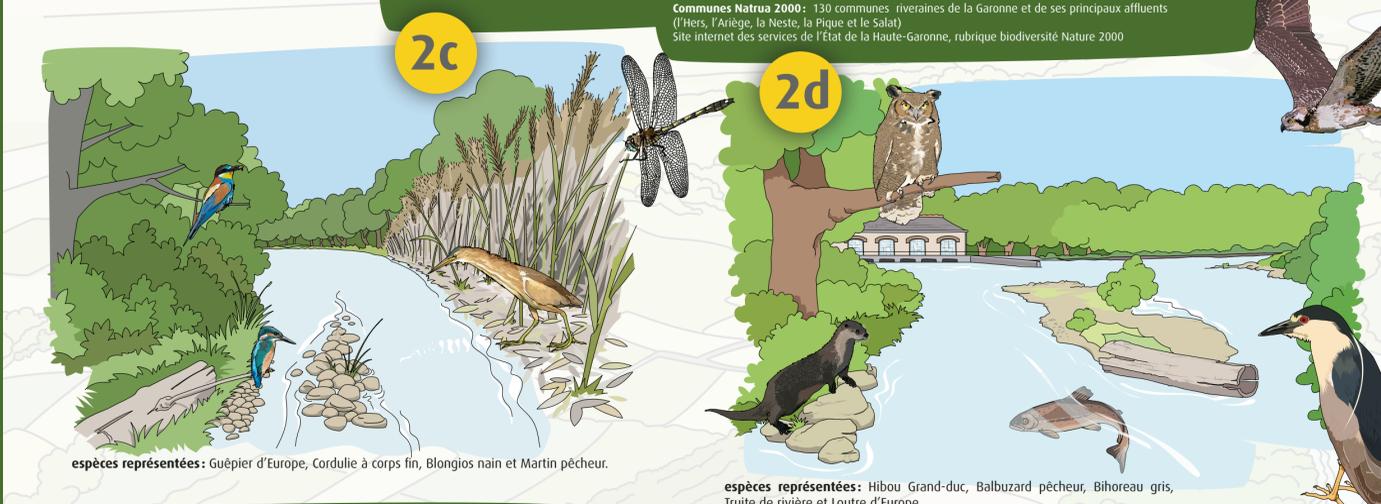
Véritable projet de territoire, le « docob » est constitué d'un diagnostic écologique et humain du site, d'enjeux et d'objectifs de gestion et de mesures à prendre pour préserver le patrimoine naturel. Il constituera le fil d'Ariane de l'animation du site. De ce document découlent deux types de dispositifs de gestion :

- Les contrats : Ils sont établis entre l'État et toute personne publique ou privée, ayant droit, sur des terrains inclus dans un site. Ils correspondent à la mise en œuvre d'actions concrètes, volontaires, en faveur de la réalisation des objectifs inscrits dans le Docob. Ces contrats sont subventionnés par l'Union Européenne et l'État français. Ils peuvent concerner les agriculteurs, les forestiers ou tout autre propriétaire privé ou public.
- La charte : Elle permet l'adhésion aux objectifs du site Natura 2000. Elle comprend des engagements de l'ordre des bonnes pratiques ne donnant pas lieu à rémunération mais ouvrant droit à des exonérations de taxes foncières.

# Les sites Natura 2000 en Haute-Garonne



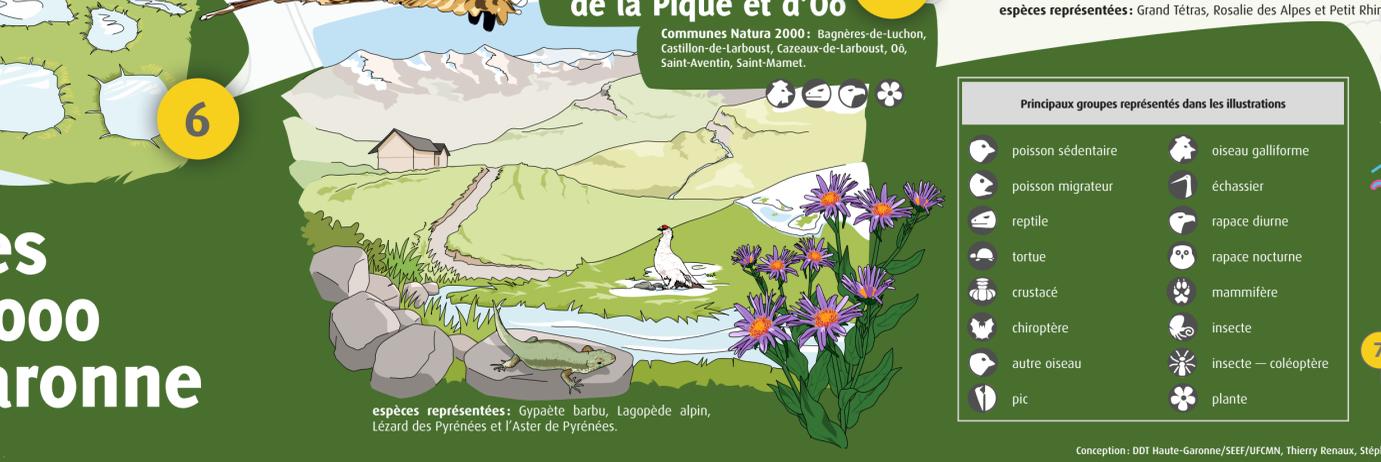
**Vallée de la Garonne**  
 Communes Natura 2000 : 130 communes riveraines de la Garonne et de ses principaux affluents (l'Hers, l'Ariège, la Neste, la Pique et le Salat)  
 Site internet des services de l'État de la Haute-Garonne, rubrique biodiversité Nature 2000



**Côtes de Biell et de Montoussé**  
 Communes Natura 2000 : Boulogne-sur-Gesse.



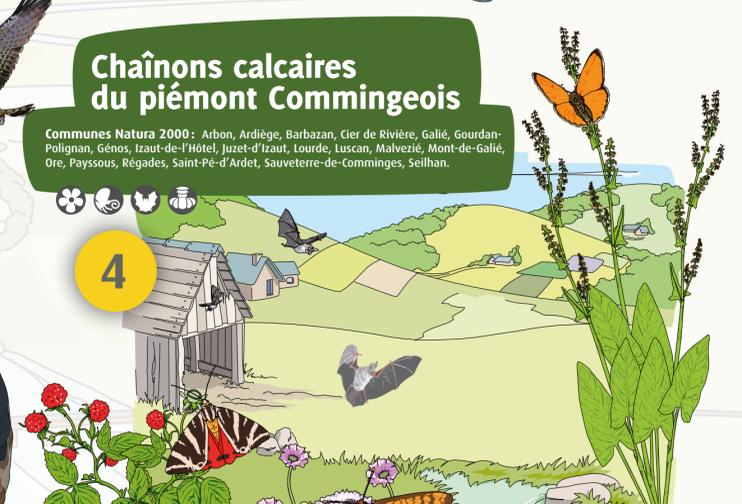
**Haute vallée de la Garonne**  
 Communes Natura 2000 : Argut-Dessous, Arlos, Baren, Boutx, Burgalays, Clerp-Gaud, Fos, Goux-de-Luchon, Gurau, Marignac, Melles, Portet-d'Aspet, Saint-Béat.



**Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô**  
 Communes Natura 2000 : Bagnères-de-Luchon, Castillon-de-Larbout, Gazeaux-de-Larbout, Oô, Saint-Aventin, Saint-Mamet.



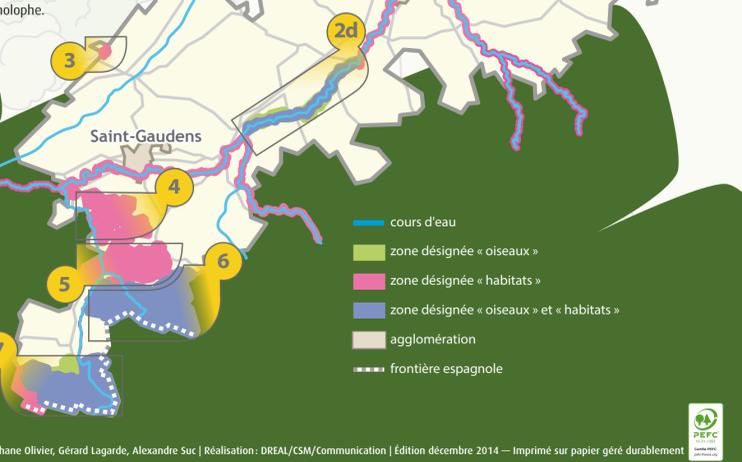
**Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou**  
 Communes Natura 2000 : Bessières, Bondigoux, Buzet-sur-Tarn, Layrac-sur-Tarn, La Magdelaine-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Villematier, Villemur-sur-Tarn.



**Chaînon calcaires du piémont Commingeois**  
 Communes Natura 2000 : Arbon, Ardiège, Barbazan, Cier de Rivière, Gallé, Gourdan-Polignan, Génos, Izaut-de-l'Hotel, Juzet-d'Izaut, Lourde, Luscan, Malvezié, Mont-de-Gallie, Ore, Payssous, Régades, Saint-Pé-d'Ardet, Sauveterre-de-Comminges, Seilhan.



**Gar Cagire**  
 Communes Natura 2000 : Antichan-de-Frontignes, Arguenos, Argut-Dessus, Bezins-Garraux, Boutx, Chaum, Clerp-Gaud, Couledoux, Esténo, Eup, Fronsac, Frontignan-de-Comminges, Gaud, Juzet-d'Izaut, Marignac, Moncaup, Saint-Béat, Sengouagnet, Signac.



Principaux groupes représentés dans les illustrations			
	poisson sédentaire		oiseau galliforme
	poisson migrateur		échassier
	reptile		rapace diurne
	tortue		rapace nocturne
	crustacé		mammifère
	chiroptère		insecte
	autre oiseau		insecte — coléoptère
	pic		plante

Marais, marécages, tourbières, prairies inondables... Les zones humides représentent moins de 1% du territoire alors que 50% des oiseaux et 30% des plantes menacées en dépendent. En France, depuis 50 ans plus de la moitié des zones humides a disparu.

Parmi les plus remarquables des zones humides, les tourbières sont constituées par l'accumulation et la décomposition partielle de sphaignes qui se transforment en tourbe. Elles abritent une flore et une faune remarquables, stockent de grandes quantités de carbone, retiennent l'eau (les sphaignes peuvent retenir jusqu'à 25 fois leur poids sec en eau). Elles contribuent ainsi à réduire les risques d'inondations et constituent une véritable « assurance sécheresse » pour les éleveurs.

Pour éviter qu'elles ne soient détruites par boisement, drainage ou brûlis, des contrats Natura 2000 sont proposés aux éleveurs qui souhaitent pratiquer un élevage extensif.

## Les tourbières



© Delphine Falloir-Rubio - ONF DT Sud-Ouest



## Les lagopèdes sur le Luchonnais

Étudiées depuis 2003, l'aire de répartition et la densité de lagopèdes alpins présents sur le site « Vallées du Lys de la Pique et d'Oo » sont encore mal connues.

Une nouvelle méthodologie de comptage élaborée par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne et l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage a été testée en 2009 en recourant à l'hélicoptère pour sécuriser l'accès aux observateurs malgré des conditions climatiques rudes. Une répétition des comptages a ainsi pu être réalisée pour une analyse plus fine des données. Ce protocole pourrait être appliqué sur l'ensemble des territoires alpins et pyrénéens.



Lagopède © Bertrand Muffat-Joly  
Comptage © Fabrice Allacac, FD des Chasseurs 31

La Chouette de Tengmalm est un petit rapace de 25 cm pour une envergure de 52 cm et un poids de 135 g. Elle affectionne les forêts de conifères, mais elle peut aussi fréquenter les boisements mixtes de pins, de bouleaux et de peupliers ou les conifères sont dominants. Son habitat en Haute-Garonne est donc plutôt montagnard (Haute-Vallée de la Garonne et Vallées du Lys, de la Pique et d'Oo).

Son régime alimentaire est constitué principalement de petits mammifères (campagnols, souris, musaraignes) et de petits oiseaux. Nocturne et très discrète, la chouette de Tengmalm niche dans des trous d'arbres, souvent d'anciennes loges de pics noirs.

Les principales menaces sont la détérioration de son habitat par déforestation ou abattage des vieux arbres, mais aussi les perturbations des sites de nidification par le développement des infrastructures touristiques et sportives (liées aux sports d'hiver notamment).



© Wikimedia Commons - Maf

## La Chouette de Tengmalm

Peu d'entre vous aura eu l'occasion de l'apercevoir car il est très discret. Le desman des Pyrénées, appelé aussi rat trompette en raison de son museau en trompe, est un mammifère de 24 à 29 centimètres de long (dont la moitié pour la queue!) qui habite les torrents pyrénéens.

Ce petit gloutin (il consomme presque l'équivalent de la moitié de son poids quotidiennement) se nourrit de larves aquatiques.

Il est très sensible aux perturbations de son milieu, modifications de berges, constructions d'ouvrages, installations hydroélectriques et autres interventions en rivière ou pollutions des eaux.

Préserver son habitat en conservant au mieux l'état naturel des cours d'eau (et notamment les berges) est un des objectifs de Natura 2000.



© Jean-Luc Boux

## Le Desman des Pyrénées

## Orchis parfumé

Le site « Côtes de Biell et de Montoussé » abrite des pelouses sèches calcaires où l'on a dénombré 25 espèces d'orchidées, dont l'Orchis parfumé qui est protégé.

Chaque printemps, en période de floraison, l'Office de Tourisme de Boulogne sur Gesse organise des visites à l'attention de collégiens dans le cadre de leur programme scolaire en Sciences de la Vie et de la Terre. Leurs travaux champêtres sont ensuite exposés en mairie.

Les plus grands sont également conviés à des visites « Découverte de la faune et de la flore » et peuvent retirer un guide pédestre à l'Office.

Le chemin d'accès au site a été balisé par un panneau Natura 2000 présentant les habitats naturels et les espèces protégées d'intérêt communautaire.



© Stéphane Olivier - ONF Haute-Garonne

## Les mosaïques de milieux

Les espèces animales utilisent plusieurs milieux différents pour se développer : les chauves-souris utilisent les prairies, les clairières ou les haies pour se nourrir, et les grottes, les granges ou les vieux arbres pour se reproduire ou pour hiberner; le Grand Tétrás et le Lagopède recherchent une alternance de landes à myrtilles et de pelouses pour assurer leur développement.

Il est donc primordial de conserver à l'échelle du paysage, mais aussi pour certaines espèces à l'échelle d'une parcelle ou d'une exploitation, une mosaïque de milieux qui leur permette d'accomplir l'intégralité de leur cycle de développement

Des activités humaines comme le pastoralisme, une gestion forestière durable, ou l'entretien de zones humides contribue pleinement au maintien de ces structures favorables à la biodiversité.



© Delphine Falloir-Rubio - ONF DT Sud-Ouest

Il est source de vie pour une multitude d'insectes et de champignons (près d'un quart des espèces forestières) qui s'en nourrissent; ils recyclent ainsi la matière organique stockée dans le bois en un terreau dans lequel les jeunes arbres puiseront leur nourriture.

Le forestier doit apprendre à conserver ce bois mort à la valeur économique presque nulle qui ne présente de danger que dans des cas exceptionnels.

Des contrats Natura 2000 lui sont proposés s'il s'engage à maintenir sur place des arbres morts ou vieillissants pendant 30 ans



© Anne Bernery - ONF Aveyron

## Arbres morts

## Le Pic à dos blanc

Le pic à dos blanc est une espèce de pic de taille moyenne (25 cm); on peut le reconnaître à son dos bigarré (noir et blanc), à son bec très long et à une tâche rouge très marquée au niveau de la nuque. Il se rencontre dans les forêts pyrénéennes, du pays basque au Luchonnais de 1000 à 1800 m d'altitude, en général dans les hêtraies où il creuse des cavités de 5 cm d'ouverture pour confectionner la loge où il assurera sa reproduction. N'ayant plus été observé depuis 2007 en Haute-Garonne, des inventaires sont programmés chaque année pour confirmer sa probable présence et suivre l'évolution des populations.



© Bern Lindfors

14

## Le Lézard de Bonnal

Le lézard de Bonnal est une espèce endémique des Pyrénées. Espèce en danger de disparition, il affectionne les falaises et éboulis rocheux autour de 2000 mètres d'altitude. Ces milieux minéraux qui emmagasinent la chaleur, lui permettent de réguler sa température. Il se nourrit d'insectes et d'araignées et hiberne d'octobre à mai.

Natura 2000 a financé des prospections réalisées par l'association Nature Midi-Pyrénées qui ont permis de confirmer sa présence sur les hauteurs des sites hautes vallées d'Oo et de la Pique. Ces prospections permettront de mieux prendre en compte ce lézard dans les éventuels projets qui toucheraient son habitat.



© Jean-Marc Rabignon  
© Lindorfu

1



© Delphine Falloir-Rubio - ONF DT Sud-Ouest

2

## Le Grand Tétrás

## Le Genévrier thurifère

Le genévrier thurifère est une espèce rare en France. On ne trouve que 5 places dans les Pyrénées avec la population la plus importante du massif sur le site de la montagne de Rié à Marignac.

Une action de suivi de la station, réalisée par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi Pyrénées depuis 2001 a été réorientée en 2003 à la suite d'un incendie accidentel qui a détruit 80% de la population.

Après l'incendie, une phase de forte régénération naturelle, liée à la disparition des parasites des galbules (graines), a été observée, mais les capacités de reproduction des arbres partiellement atteints ont été réduites.

Aujourd'hui l'Office National des Forêts et le Conservatoire Botanique surveillent le développement de ces semis qui ont été protégés de la dent du gibier; il convient aussi de lutter contre la fermeture du couvert végétal liée à l'abandon du pastoralisme, et contre le développement d'espèces invasives comme le buddléia. Au départ de Marignac, un sentier d'interprétation vous permettra de découvrir cette espèce remarquable.



© Thierry Arnaud - ONF Haute-Garonne

3

## Chiroptères

C'est le nom scientifique des chauves-souris. Ces mammifères, essentiellement insectivores, témoignent de la qualité d'un écosystème; ils sont aujourd'hui menacés par des activités humaines qui détruisent ses gîtes de reproduction ou d'hivernage (combles des maisons, grottes, vieux arbres...), ou son alimentation avec la destruction de haies ou le recours aux traitements insecticides.

On compte 6 espèces d'intérêt communautaire sur le site « Chainons calcaires du piémont commingeois » qui comporte une mosaïque d'habitats favorables: les collines essentiellement calcaires et les bords de plusieurs villages constituent des gîtes appréciés, et le bocage représente un territoire de chasse privilégié pour de nombreuses espèces.

Des conférences suivies d'expositions ont été réalisées pour les habitants et les acteurs locaux. Des préconisations ont aussi été faites dans le cadre des travaux de restauration du toit de l'église de Barbazan pour qu'elle puisse continuer à abriter une colonie de chauves-souris.



© Laurent Barthe

4

## La valériane grecque



© Delphine Falloir-Rubio - ONF DT Sud-Ouest

5

Dans les Pyrénées, cette plante protégée des prairies humides n'est présente qu'en Haute-Garonne, sur le Burat et en vallée d'Oueil. Sur le massif du Burat, on la trouve dans une lande à genévriers communs où elle semble trouver suffisamment de fraîcheur à l'ombre des arbustes et à proximité d'un ruisseau.

À la suite d'un débroussaillage de l'estive pour gagner de la surface en herbe, les pieds de valériane ont perdu leur protection et ont subi le piétinement et l'abrutissement des bovins. Sur proposition du conservatoire botanique des Pyrénées, et en accord avec la commune et le groupement pastoral, une clôture a été installée par l'office national des forêts. Cette mise en défens a permis le développement des plantes et leur fructification. Des graines ont été récoltées pour être conservées au conservatoire botanique.

## l'habitat du Cuivré des marais



© Delphine Falloir-Rubio - ONF DT Sud-Ouest

6



Les inventaires de papillons ont mis en évidence sur le site Natura 2000 « chainons calcaires du piémont commingeois » la présence sur la commune de Sauveterre de Comminges d'une espèce protégée des prairies humides, le Cuivré des marais.

La chenille se nourrit de plantes (essentiellement de ruemex), l'adulte du nectar des fleurs.

Un propriétaire foncier a souhaité participer à la préservation de cette espèce en signant un contrat Natura 2000 dans lequel il s'engage à réaliser une fauche tardive qui permet une bonne floraison des plantes hôtes avec enlèvement de la végétation pour éviter l'enrichissement de la prairie qui favoriserait des espèces concurrentes. Les comptages d'adultes volants réalisés en 2013 par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) ont montré l'efficacité de ces mesures.



© AGE

## Le Grand Capricorne

Insecte coléoptère facilement reconnaissable avec ses antennes courbées vers l'arrière aussi longues que son corps (de 24 à 55 millimètres), il a une durée de vie de 3 ans, mais on ne le verra que 3 mois: en effet l'œuf est pondu l'été dans les anfractuosités ou les blessures d'un vieux chêne, et quelques jours après éclosent les larves qui, durant 31 mois pénétreront dans l'arbre en le consommant. L'adulte qui se nourrit de sève et de fruits mûrs émergera après l'hiver et on pourra le voir voler uniquement durant un été.

Ce coléoptère n'est pas rare dans la moitié sud de la France, mais sa population régresse dans le nord de l'Europe essentiellement à cause des déboisements. On le combat aussi à tort car on le confond avec une autre espèce de capricorne qui s'attaque aux charpentes de nos maisons.



© Alastair Iles

## Passé à poissons

Le passé à poissons ou échelle à poissons désigne un dispositif aménagé sur un obstacle naturel ou artificiel (barrage ou seuil) d'un cours d'eau pour permettre aux poissons migrateurs ou non de franchir ces obstacles et d'accéder à leurs zones de reproduction de développement et d'alimentation. On distingue des dispositifs de montaison et de dévalaison.

Les passes à poissons peuvent se présenter schématiquement sous la forme d'un escalier constitué d'une succession de petits bassins où le poisson trouve une zone de repos relatif après chaque passage ayant nécessité un effort. Mais il existe de très nombreux modèles adaptés à différents contextes ou visant spécifiquement certaines espèces ou stade de croissance.

La construction de passes à poissons permet donc de rétablir la continuité écologique des cours d'eau en permettant aux espèces de se déplacer.



© Thierry Renaux

7

## Conservation de la ripsylve

Les boisements des berges des cours d'eau, appelés ripsylves, rendent des services innombrables à l'homme: protection des berges contre l'érosion, régulation des écoulements fluviaux, filtration des eaux, abri et voie de déplacement pour la faune... Cette richesse biologique et paysagère rend leur conservation prioritaire.

En zone périurbaine, la sur-fréquentation des berges de l'Ariège par les hommes accélère la dégradation de la ripsylve.

Pour la conserver en bon état, un contrat Natura 2000 a été signé avec le SICOVAL pour permettre de canaliser le public (limitation des points d'accès), de restaurer les zones dégradées (protection, replantation, sélection des espèces) et pour expérimenter des méthodes de lutte contre des espèces végétales invasives (ailante, robinier faux acacia, renouée du japon).